



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 20 mai 2011
Date d'affichage
Date de séance 27 mai 2011

L'an deux mille onze, et le vendredi vingt sept mai à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	27
Procurations	6
Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0

OBJET :

Acceptant la prise en charge des équipements en faveur des élèves du centre des jeunes adolescents (CJA)

MAIRIE DE PUNAAUIA			
Arrivée le	20/05/2011		
N°			
SERVICE	EXECUTION		
fin			
S	N	U	TTU
(5 ep)	(30j)	(7j)	(3j)
ELUS			
Projet de rép: 31 Eléments			

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu	X		
BARFF Oscar	X		
TURQUEM née TUPAI Sandrine	X		
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse		X	BLANCHARD Moana
TEPAVA Wilhelm		X	POMMIER Aitu
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette	X		
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe		X	ROHI Laurent
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis	X		
LEVAUDI Franck		X	ARO Dylma
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal		X	
VAN BASTOLAER Gustave	X		
AH LO Victor	X		
RUA Antoine	X		
LISSANT Simplicio	X		
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina	X		
ATAE Layana	X		
BERTHOLON Nicolas	X		
ATENI née TAPARE Marie		X	
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire	X		
CRIDLAND Johnes		X	TUMAHAI Ronald
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles		X	HOWELL Patrick
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant l'avis favorable de la commission des affaires administratives réunie en date du 04 mai 2011 ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 27 mai 2011 ;

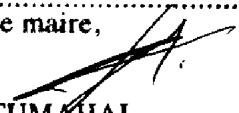
ADOPTÉ


- Article 1** – Est autorisée, pour l'année 2011, l'opération «Equipements Jeunes » qui est la prise en charge d'équipements de travail adaptés aux élèves scolarisés du CJA d'OUTUMAORO.
- Article 2** – Le montant de ce projet est arrêté à la somme de 700.000 francs CFP (SEPT CENT MILLE FRANCS).
- Article 3** – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2011, articles 6714 422 et 6232 024 – section de fonctionnement
- Article 4** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 5** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.


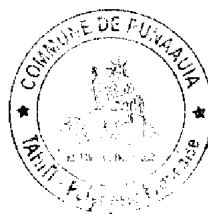
Fait et délibéré le 27 mai 2011

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire
Après envoi en subdivision le :
..... 03 JUIN 2011
et après publication, affichage ou
notification le :
.....

Le maire,

R. TUMAHAI

Le Maire,

R. TUMAHAI



Conseil municipal – Séance du 27 mai 2011

Rapport de présentation

Objet : *Projet de délibération n° 87/2011 du 27 mai 2011 acceptant la prise en charge des équipements en faveur des élèves du centre des jeunes adolescents (CJA)*

Lors de la commission des affaires administratives réunie le 4 mai dernier, les élus de la commission ont examiné les actions sociales que la commune pourrait soutenir en 2011.

Chaque année, en effet, la Commune organise des actions communales en faveur des plus démunis. Ces actions sociales visent à promouvoir un environnement éducatif plus épanouissant et une meilleure chance d'intégration sociale.

Ce sont ainsi, au travers de tous les projets discutés, un peu plus de 1700 enfants qui bénéficient chaque année de ces actions. Leur identification est réalisée par le service de la solidarité, des affaires scolaires et de la santé de la commune en concertation avec le service social du Pays, celui de la CPS et grâce aux recommandations des directeurs d'établissements.

1. RATTACHEMENT AU PLAN STRATEGIQUE COMMUNAL

Le projet relatif à la prise en charge des équipements en faveur des élèves du CJA s'inscrit dans le plan directeur 2014 de PUNAAUIA au niveau de l'objectif 1.2 : « **Répondre aux besoins essentiels des enfants, des jeunes et des familles de la commune** » et met en œuvre l'action 1.2.1 à savoir l'accompagnement de l'enfant tout au long de sa vie scolaire.

2. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Cette action consiste à offrir des équipements adaptés à tous les élèves scolarisés au Centre des Jeunes Adolescents de PUNAAUIA.

3. ELEMENTS DE CONTEXTE, CONSTATS ET DIAGNOSTICS A L'ORIGINE DE L'ACTION

1. Eléments de contexte :

- ⇒ L'école, un facteur indispensable d'intégration et de socialisation dans une société
- ⇒ Problématique sociale en augmentation
- Une paupérisation des familles entraînant une croissance des demandes de bourses de cantine scolaire de 25% par rapport à l'an dernier
- Une augmentation de 140 dossiers RSPF de 2009 à 2010
- Une augmentation du chômage (crise mondiale, récession économique)
 - ⇒ Diminution des financements en général

⇒ Difficulté sociale et pauvreté favorisant l'exclusion et la démobilité scolaire

2. *Diagnostics/ constats :*

⇒ Les familles ont de plus en plus de difficultés pour subvenir aux frais de scolarité de leur enfant

3. *Public visé :*

- Tous les élèves scolarisés au Centre des Jeunes Adolescents de Punaauia.

Pour exemple en 2010 :

- ➔ 52 garçons ont bénéficié d'une paire de gants, d'un tee-shirt, d'une veste de travail, d'une paire de chaussures de sécurité et d'une paire de lunettes.
- ➔ 16 filles et 2 garçons ont eu divers rouleaux de tissu (pareo, uni, popeline, faraoti, coupon drap...), une paire de ciseaux, des élastiques, du fil et de la peinture.

4. **OBJECTIFS ET RESULTATS A ATTEINDRE :**

⇒ *Apporter une aide à la réussite scolaire*

- Cibler les familles financièrement dans le besoin,
- Sensibiliser l'enfant et sa famille sur l'importance de l'école en lui offrant un cartable composé de fournitures

⇒ *Contribuer à la réussite scolaire de l'élève en en offrant des équipements adaptés à leur scolarité,*

- Ciblé des équipements adaptés,
- Remise de matériel à tous les élèves du CJA

⇒ *Aider les familles financièrement*

5. **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le directeur et les enseignants proposent une liste d'équipements qui est soumise pour avis et validation. Le directeur transmet les devis trois semaines avant la distribution pour que le service prépare :

- les bons de commande (équipements et cocktail)
- la réception des marchandises.
- les réservations (hall, logistique, sono, bus)

La remise a lieu au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Déroulement type d'une distribution :

- 10h00 : Discours du Directeur du CJA
Discours du Maire, en présence d'élus à ses côtés
Discours de l'élue en charge du social
Distribution des équipements
- 12h00 Fin de la distribution et cocktail

La remise des équipements se clôture par un cocktail, en présence des élus.

